

Réaction de Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, au droit de douane européen sur les petits colis

L'Europe avance enfin dans la bonne direction.

Nous l'avions demandé : plutôt qu'une taxe nationale facilement contournable, il fallait une réponse européenne. Cette décision constitue une bonne nouvelle pour les consommateurs, une bonne nouvelle pour nos entreprises et une bonne nouvelle pour la construction européenne. Elle met fin à une concurrence faussée entre les plateformes et les aéroports européens.

Mais ne nous trompons pas de combat, ce droit de douane ne doit être qu'une première étape.

Je suis favorable à une ligne beaucoup plus ferme. Les plateformes comme Temu ou Shein inondent notre marché de produits fabriqués dans des conditions sociales souvent indignes et environnementales inacceptables. Pire encore, une part importante de ces produits ne respecte pas les normes européennes de sécurité, de qualité ou de composition.

Derrière ces millions de petits colis à bas prix, il y a une réalité que l'on refuse trop souvent de voir : une concurrence déloyale qui fragilise nos commerçants, nos artisans et nos industriels, des risques pour la santé et la sécurité des consommateurs, une explosion des déchets et un modèle économique fondé sur le contournement de nos règles.

Je le dis clairement, les produits qui ne respectent pas les normes européennes ne devraient plus avoir accès au marché européen. Notre marché de 450 millions de consommateurs est une force.

Utilisons-la pour imposer nos exigences, plutôt que de subir celles des autres.

Le libre-échange ne peut pas devenir le libre-contournement de nos règles. L'Europe doit protéger ses citoyens, défendre ses entreprises et faire respecter ses standards. C'est une question de souveraineté économique, de justice et de responsabilité.

Franck Leroy,
Président de la Région Grand Est.